



POLITIQUE DES AÎNÉS & PLAN D'ACTION

2024-2026

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

RÉGION ADMINISTRATIVE
Montréal

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
La Vallée-du-Richelieu

SUPERFICIE
39,28 km²

POPULATION
2 952 habitants

À PROPOS

En 2022, dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA), un comité de travail a été formé afin de réviser la Politique des aînés et le plan d'action de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Cette démarche avait pour but d'effectuer le suivi du précédent plan d'action et d'apporter les changements nécessaires afin de refléter les nouvelles réalités du territoire.

En 2022, un sondage a été réalisé auprès des aîné(e)s du territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et un forum a été organisé. Les résultats de ces consultations publiques ont permis l'élaboration et la mise à jour de cette politique et de son plan d'action, sous la supervision du comité de pilotage de la Municipalité et grâce à l'aide de la MRCVR.

Cette politique revisitée s'adresse désormais aux personnes âgées de 65 ans et plus, les données de Statistiques Canada ayant démontrées que les personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Mathieu-de-Beloeil représentent 21 % de la population.

Nos aîné(e)s sont les piliers de notre communauté, ils évoquent les souvenirs du passé et méritent une attention toute particulière. Ils font partie à juste titre de notre richesse collective, d'où l'importance de leur donner la place qu'il leur revient. Cette politique et son plan d'action sont des outils indispensables permettant de guider nos actions afin de mieux vivre ensemble.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	4
Mot de la conseillère déléguée	5
Mot de la directrice générale.....	6
Le comité de pilotage	7
Qu'est-ce que la démarche MADA?	8
Présentation de la Municipalité	8
Définition d'un aîné	8
Représentation des aînés	8
Portrait de Saint-Mathieu-de-Beloeil.....	9
Portrait des aînés.....	9
Les fondements de la politique	10
La mission.....	10
Les principes directeurs.....	10
Les axes d'intervention du plan d'action.....	11
Plan d'action	12

MOT DU MAIRE

Il me fait plaisir de participer à cette politique dédiée spécifiquement aux aîné(e)s. Depuis quelques années, la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil est fière de s'investir dans cette démarche visant à mettre en place des actions concrètes afin de favoriser le maintien de nos aîné(e)s dans la communauté. Nous agissons localement, mais également à l'échelle régionale par le regroupement de la Municipalité régionale de comté (MRC), ce qui nous permet d'offrir plus de services à nos aîné(e)s.

Je salue le travail réalisé par le comité de pilotage de cette politique. Beaucoup de bonnes idées ont émergé de ces personnes qui ont généreusement accepté de s'investir bénévolement dans cette démarche. J'aimerais spécialement remercier chacun et chacune d'entre vous. Sans vous, cette politique n'aurait jamais vu le jour.

Le conseil municipal se fait un devoir de prioriser le bien-être de tous et, en ce sens, nous avons favorisé l'implantation de commerces de proximité et de différentes cliniques médicales sur notre territoire pour aider au maintien à domicile de nos aîné(e)s. De plus, nous travaillons à offrir un service de transport collectif accessible à tous. Déjà, le service de transport à la demande est un pas dans la bonne direction.

Depuis quelques mois, nous avons augmenté l'offre en loisirs. Vous y découvrirez des activités pour tous les goûts, il suffit de s'y inscrire. Se retrouver ensemble, bouger, nourrir notre corps et notre esprit, sont les meilleurs moyens pour vieillir en santé. Il faut demeurer actif, même si les années s'ajoutent. Comme on ne peut rien contre le vieillissement, mieux vaut qu'il soit agréable.

À la lecture de la Politique des aînés, vous constaterez que ce ne sont pas les idées d'actions qui manquent. Au cours des prochaines semaines et des mois à venir, vous serez à même d'observer la mise en place de ces beaux projets pour les jeunes et les moins jeunes aîné(e)s.

Continuons de vivre sereinement chez nous ! Bonne lecture !

Normand Teasdale
Maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil



4

MOT DE LA CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

C'est avec plaisir que je vous présente cette seconde édition de la Politique des aînés et son plan d'action 2024-2026. D'abord, je tiens à remercier madame Marie-Pier Brodeur, technicienne aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire à la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ainsi que les bénévoles du comité de pilotage qui ont travaillé à la révision ce plan d'action.

En second lieu, il y a eu une consultation générale auprès des aîné(e)s sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. À la suite de cette consultation, nous avons eu une rencontre avec les citoyens pour en discuter et échanger lors d'un dîner-causerie. Puis, nous avons essayé de nous calquer sur les grands objectifs de la nouvelle politique régionale de la MRCVR et son plan d'action comprenant neuf axes d'intervention, à savoir, les espaces extérieurs et les bâtiments, l'habitat et le milieu de vie, le transport et la mobilité, la participation sociale, les loisirs, le respect et l'inclusion sociale, les communications et l'information, la santé et les services sociaux et, finalement, la sécurité.

J'espère que vous prendrez le temps de lire et de consulter cette nouvelle politique, et surtout, de vous impliquer dans les différents axes d'intervention. Cette politique n'est certes pas parfaite, mais elle nous guidera tout au long de ces trois années afin de mieux répondre aux besoins de nos aîné(e)s.

Mona S. Morin
Conseillère municipale déléguée MADA locale et MADA régionale (MRC)



5

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec un immense plaisir que la Municipalité, grâce à la participation du comité de pilotage et à la collaboration de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, s'est investie dans le travail de mise à jour de cette politique et de son plan d'action.

Nos aînés sont une richesse, mais ils sont avant tout les piliers de notre société. Il est notre devoir de leur donner l'attention et la place qu'ils méritent.

Nous croyons sincèrement qu'il est nécessaire et primordial de promouvoir le vieillissement actif, d'assurer leur maintien à domicile le plus longtemps possible, de favoriser leur participation et leur intégration sociale, mais avant tout, d'assurer leur sécurité.

La Municipalité a la volonté de mettre en place des actions qui sauront répondre aux besoins et à la réalité de nos aînés. Nous souhaitons leur offrir des services de qualité et le soutien nécessaire pour leur permettre de demeurer actifs et heureux au sein de notre belle communauté.

Cette politique revisitée et améliorée nous servira de cadre de référence dans la mise en place de nos actions au cours des prochaines années.

Je tiens à remercier les employés et les membres du Comité de pilotage qui se sont impliqués avec enthousiasme dans ce projet qui nous tient à cœur.

Joanne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Il nous fait plaisir de vous présenter (de gauche à droite) les membres bénévoles du comité de pilotage responsable de la mise à jour de la Politique des aînés :

Marie-Pier Brodeur

Technicienne en loisirs et responsable au soutien administratif

Mona S. Morin

Conseillère municipale et responsable des questions aînées

Doris Parent

Aînée et membre du comité consultatif d'urbanisme

Jocelyn Chauveau

Aîné, bénévole et président de l'AVRDI/TSA

Éliane Chauveau

Aînée et bénévole à la bibliothèque Ryane-Provost

Gisèle Beauchesne

Aînée et bénévole à la bibliothèque Ryane-Provost

QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE MADA?

La démarche MADA contribue autant au développement social, économique et communautaire qu'il permet de reconnaître les besoins spécifiques des aîné(e)s. Elle vise à favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aîné(e)s. Ces actions viennent des besoins exprimés par les aîné(e)s et doivent être en accord avec les capacités de la municipalité, qu'elles soient financières ou autres.



Portrait de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Saint-Mathieu de Beloeil est une petite municipalité bien située, à 10 minutes par l'autoroute 20, de Montréal. Saint-Mathieu-de-Beloeil, c'est la campagne près de la ville !

Son territoire couvre 40 km² et est majoritairement agricole. Cependant, ce dernier compte environ 1 170 résidences et plus de 110 commerces et industries.

Malgré la complexité du territoire, celui-ci étant scindé en deux par l'autoroute 20, les aînés se disent heureux de vivre à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Pour rendre leur vie plus confortable, sécuritaire, accessible et adaptée à leur réalité, le défi est de leur offrir des services qui correspondent à leurs besoins.

LA CAMPAGNE PRÈS DE LA VILLE !

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

Définition d'un aîné

Il existe plusieurs définitions d'un « aîné ». Pour la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), une personne est considérée comme étant « un aîné » à compter de 50 ans, tandis que pour le gouvernement du Canada, c'est plutôt 65 ans.

À Saint-Mathieu-de-Beloeil, nous avons défini qu'une personne est considérée comme étant « aînée » à compter de 65 ans.

65 ANS ET PLUS

Représentation des aînés

La proportion des aînés au sein de la population de Saint-Mathieu-de-Beloeil est importante, elle représente 21 % des habitants. Depuis les dernières années, il a été constaté que cette population est en constante croissance.

21 % DE LA POPULATION

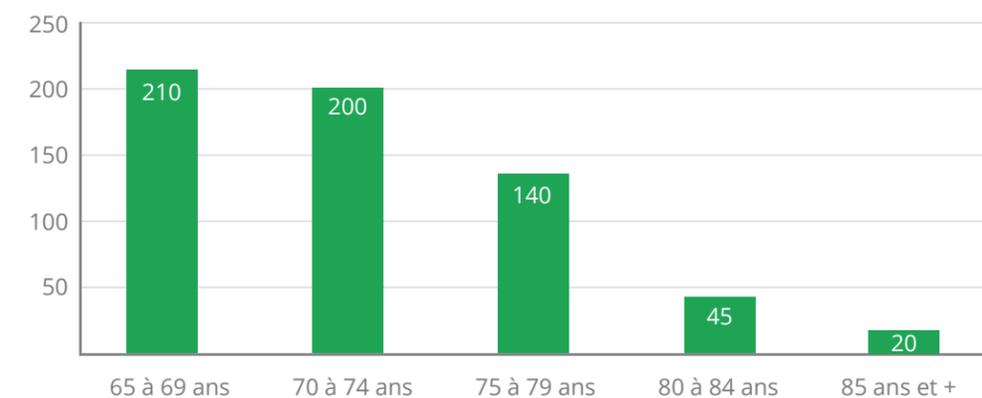
Il est primordial pour la Municipalité de s'assurer que cette population soit bien représentée et intégrée au sein de la communauté. La mise en place de nouvelles actions et la révision de la politique municipale se sont donc avérés nécessaires.

PORTRAIT DES AÎNÉS

La population de Saint-Mathieu-de-Beloeil est répartie sur un territoire de 40 km² et compte 2 952 habitants. De ce nombre, les aînés de 65 ans et plus se chiffrent à 615 personnes.

Le tableau suivant démontre que la population aînée la plus représentative se situe entre 65 à 69 ans.

Tableau représentant le nombre de personnes âgées selon l'âge



LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

La mission

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil reconnaît l'importance de ses aîné(e)s et affirme par sa politique, sa volonté de mieux connaître leurs besoins et d'y répondre.

Elle se donne pour mission d'identifier et de mettre en œuvre des actions appropriées et concrètes, afin de mieux les soutenir dans une perspective de maintien dans la communauté par l'amélioration de leur qualité de vie, et ce, dans une vision de développement à long terme.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- **Éveil à la réalité des aînés** : penser et agir aînés.
- **Vieillesse active** : favoriser une vie saine et active.
- **Concertation organismes et municipalités** : encourager toute forme de partenariat dans l'intérêt des aînés.
- **Communication** : maximiser la transmission et l'échange d'informations.
- **Collaboration et entraide** : favoriser la création de liens, le partage et l'entraide au bénéfice des aînés.
- **Participation sociale et inclusion** : encourager la participation active des aînés à la vie communautaire, favoriser le développement de liens intergénérationnels, et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance. Permettre aux aînés de rester chez eux le plus longtemps possible et faire en sorte que leur sécurité ne soit pas compromise.

LES AXES D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION

Ces axes d'intervention découlent directement des thématiques élaborées par l'application du vieillissement actif dans les municipalités amies des aînés, en collaboration avec la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Ceux-ci servent d'ancrage et ont été privilégiés pour la mise à jour du plan d'action de la Politique des aînés.

- **Loisirs** : vie récréative et sportive, vie culturelle et spirituelle, vie éducative et activités de socialisation.
- **Transport et mobilité** : transports individuels et collectifs, transports partagés et transport actif.
- **Communication et information** : pertinence et lisibilité, diffusion et accessibilité.
- **Sécurité** : police et sécurité incendie, sécurité civile et maltraitance.
- **Espaces extérieurs et bâtiments** : aménagement du territoire et urbanisme, conception des espaces et bâtiments publics.
- **Habitat et milieu de vie** : diversité et types d'habitations, adaptation et entretien du domicile et services de proximité.
- **Participation sociale** : bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat.
- **Respect et inclusion sociale** : âgisme et discrimination, inégalités socioéconomiques et relations intergénérationnelles.
- **Santé et services sociaux** : soutien communautaire, saines habitudes de vie, proches aidants et soutien à domicile.



**PENSER
& AGIR AÎNÉS!**

PLAN D'ACTION

Loisirs

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours ou en continu	2024	2025	2026
Favoriser les liens intergénérationnels lors de l'organisation d'activités	Organiser des activités intergénérationnelles (ex.: dans le cadre du camp de jour, dans la programmation d'activités de loisirs, etc.)	Municipalité	●			
	Aménager un jardin communautaire	Municipalité		●		
Proposer une offre de loisirs et d'activités culturelles de qualité	Implanter une chorale au sein de la communauté	Municipalité, CISSS de la Montérégie-Est, citoyens		●		
	Poursuivre l'offre de conférences et d'ateliers sur des sujets qui suscitent l'intérêt des aînés	Municipalité, CISSS de la Montérégie-Est, citoyens	●			
	Améliorer l'offre de locaux pour la tenue des activités pour les aînés (ex.: club social, activités sociales, culturelles et de loisirs)	Municipalité, CISSS de la Montérégie-Est, citoyens				
Faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs à l'extérieur de la municipalité	Développer des ententes intermunicipales pour l'accès aux activités non-offertes par la municipalité	Municipalité	●			
	Bonifier le soutien financier pour l'accès aux loisirs afin que les aînés puissent également bénéficier d'une compensation financière pour couvrir une partie des frais non-résidents selon les critères déterminés	Municipalité		●		

Transport et mobilité

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours ou en continu	2024	2025	2026
Améliorer les différentes modalités de transport collectif et adapté pour les aînés	Faire des ententes intermunicipales ou régionales (Exo, transport adapté, etc.)	Municipalité, Exo, CISSS de la Montérégie-Est, citoyens	●			

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours ou en continu	2024	2025	2026
Améliorer les différentes modalités de transport collectif et adapté pour les aînés	Favoriser la mise en place d'un comité de co-voiturage	Municipalité, Exo, CISSS de la Montérégie-Est, citoyens		●		
	Faire connaître les organisations communautaires qui offrent des services de transport (ex.: Centre d'action bénévole, etc.)	Municipalité, Exo, CISSS de la Montérégie-Est, citoyens		●		
Améliorer le réseau de voies cyclables	Rechercher des subventions pour développer le réseau de voies cyclables	Municipalité, MRCVR, citoyens et gouvernements	●			
	Poursuivre l'implication auprès du comité de mobilité active de la MRCVR	Municipalité, MRCVR, citoyens et gouvernements	●	●		

Communication et information

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Améliorer l'accessibilité à l'information	Réserver une section bien identifiée pour les aînés dans le bulletin municipal <i>Le Ruisseau</i>	Municipalité, citoyens et regroupements pour aînés		●		
	Promouvoir l'inscription à l'infolettre municipale	Municipalité, citoyens et regroupements pour aînés	●			
	Promouvoir l'inscription au Dossier Citoyen sur la plateforme Voilà!	Municipalité, citoyens et regroupements pour aînés	●			
	S'assurer que les documents imprimés destinés aux aînés soient écrits en caractères lisibles	Municipalité, citoyens et regroupements pour aînés	●			
	Offrir aux aînés des ateliers de formation pour faciliter l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet	Municipalité, citoyens et regroupements pour aînés	●	●		
	Officialiser la désignation d'un membre du personnel à titre de personne ressource pour les aînés	Municipalité, citoyens et regroupements pour aînés		●		

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Faire connaître les ressources offertes aux aînés	Répertorier les ressources pour les aînés sur le territoire et les diffuser (versions imprimée et électronique)	Municipalité, Corporation de développement communautaire (CDC), Intégration compétences et CISSS de la Montérégie-Est		●		
	Organiser une activité de présentation des organismes ressources du territoire	Municipalité, Corporation de développement communautaire (CDC), Intégration compétences et CISSS de la Montérégie-Est	●			
	Inclure dans la pochette d'accueil aux nouveaux résidents, une copie de la Politique des aînés ainsi que les ressources qui leur sont adressées	Municipalité, Corporation de développement communautaire (CDC), Intégration compétences et CISSS de la Montérégie-Est		●		

Sécurité

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Améliorer la sécurité des aînés	Assurer une surveillance policière accrue	Municipalité, RIPRSL, RISIVR, services publics, organismes communautaires et MTMD	●			
	Répertorier les services et les programmes existants en matière de sécurité (ex.: programme PAIR, Opération secours adaptés, etc.) et les promouvoir	Municipalité, RIPRSL, RISIVR, services publics, organismes communautaires et MTMD	●			
	Promouvoir le système d'appel automatisé utilisé lors des situations prioritaires ou d'urgence dans la municipalité	Municipalité, RIPRSL, RISIVR, services publics, organismes communautaires et MTMD	●			
	Élargir les voies de circulation pour permettre la marche et le vélo (sur l'accotement de la rue Bernard-Pilon)	Municipalité, RIPRSL, RISIVR, services publics, organismes communautaires et MTMD		●	●	
	Faciliter l'aménagement piétonnier sur le chemin du Crépuscule	Municipalité, RIPRSL, RISIVR, services publics, organismes communautaires et MTMD			●	

Espaces extérieurs et bâtiments

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Favoriser l'aménagement du territoire en fonction des besoins et de la réalité démographique des aînés	Élaborer un plan de développement durable du territoire incluant la mise en place de sentiers de marche et des voies cyclables rendant accessible la nature environnante	Municipalité		●		
	Adapter les parcs existants (ex.: bancs, balançoires, aires de repos, abris-soleil, etc.)	Municipalité			●	
	Élaborer des ententes avec des propriétaires privés (ex.: ski de fond au terrain du Golf des Arpents verts)	Municipalité et propriétaires privés		●		
	Favoriser l'implantation de commerces de proximité	Municipalité	●			

Habitat et milieu de vie

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Permettre le maintien à domicile des aînés le plus longtemps possible sans compromettre leur sécurité	Coordonner les actions de la Municipalité avec les organismes communautaires et les organisations publiques et privées afin de permettre aux aînés de rester chez eux	Municipalité, CISSS, organismes communautaires, organisations privées, Centre de développement communautaire (CDC)		●	●	
Développer une offre variée d'habitations permettant aux aînés de demeurer dans la municipalité lorsque leurs besoins changent	Étudier les besoins des aînés et déterminer les types d'habitations les plus appropriées	Municipalité et Société d'habitation du Québec	●			
	Promouvoir le règlement municipal permettant la construction et la transformation des maisons bigénérationnelles	Municipalité et Société d'habitation du Québec		●		

Participation sociale

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Promouvoir la participation sociale des aînés et leur contribution au développement collectif de la municipalité	Souligner la contribution des aînés dans le cadre de la Semaine nationale des aînés (ex. : pique-nique, spectacle, 5 à 7, etc.)	Municipalité et citoyens	●			
	Inviter les aînés à s'engager à faire du bénévolat lors des activités et des événements	Municipalité et citoyens	●			
Favoriser la transmission et le partage de connaissances	Mettre en place une activité de mise en valeur du patrimoine individuel et collectif	Municipalité et citoyens	●			

Respect et inclusion sociale

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Favoriser les relations intergénérationnelles	Inclure des opportunités d'échange intergénérationnel lors d'événement publics et dans les activités municipales (ex. : Fête St-Mathieu en famille)	Municipalité	●			
Prévenir la maltraitance chez les aînés	Sensibiliser la population aux problèmes liés à l'âgisme ou à la discrimination	Municipalité		●		
	Souligner la Journée internationale contre la maltraitance des aînés le 15 juin de chaque année	Municipalité	●			

Santé et services sociaux

OBJECTIF	ACTION	ORGANISME RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
			En cours et/ou en continu	2024	2025	2026
Offrir un soutien communautaire et à domicile	Créer une liste de main-oeuvre spécialisée bénévole ou à coût raisonnable pour offrir des petits services	Municipalité et CSSS		●		
	Implanter le projet « Les bons voisins » dans la municipalité	Municipalité et CSSS		●		
	Promouvoir le programme Réseau actif de dépistage des aînés à risque (R.A.D.A.R.)	Municipalité et CSSS	●			

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

Saint-Mathieu-de-Beloeil tient à remercier les membres du comité de pilotage s'étant impliqués dans la révision de la Politique des aînés et du plan d'action 2024-2026.



PENSEZ & AGIR ÂINÉS!



Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 6X5

450 467-7490 | info@smdb.ca | stmathieudebeloeil.ca